



# PLAN D'ACTION SUR LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL

2023-2026





# Table des matières

Reconnaissance territoriale .....	<b>4</b>
Résumé .....	<b>5</b>
Conseil municipal	
• 16 <sup>e</sup> conseil municipal de la Ville de Winnipeg .....	<b>6</b>
Message du maire .....	<b>8</b>
Message du directeur municipal .....	<b>9</b>
Coup d'œil sur Winnipeg .....	<b>10</b>
Processus de planification stratégique .....	<b>15</b>
Thèmes, mesures et résultats prioritaires	
• Le centre-ville .....	<b>16</b>
• Une économie robuste .....	<b>18</b>
• Une ville vivable, sécuritaire, saine et heureuse .....	<b>20</b>
• Une ville écologique et en pleine croissance dont les infrastructures sont renouvelées de façon durable .....	<b>22</b>
• Une ville au service des résidents grâce à un service à la clientèle amélioré .....	<b>24</b>
Responsabilités et prochaines étapes .....	<b>25</b>
<b>COORDONNÉES DE LA VILLE</b>	
<b>ET MENTION DE SOURCES .....</b>	<b>26</b>



*Légende de l'image : Niimaamaa, par KC Adams, Val Vint et Jaimie Isaac; signifie « ma mère » en cri, en ojibway et en michif. Cette image représente la maternité et le fait que l'eau est synonyme de vie, et symbolise la nécessité de protéger la Terre mère.*

## Reconnaissance territoriale

Winnipeg est situé sur le territoire visé par le Traité n° 1, le berceau et territoire traditionnel des peuples anishinaabe (ojibwé), ininew (cri) et dakota, et sur les terres ancestrales nationales des Métis de la Rivière-Rouge. Notre eau potable provient de la Première Nation Shoal Lake, n° 40, qui est située sur le territoire visé par le Traité n° 3.

L'une des retraites du conseil municipal s'est déroulée sur le territoire du Traité n° 2, c'est-à-dire sur le territoire de plusieurs communautés anishinaabes, cries et dakotas, ainsi que des Métis de la rivière Rouge de la région nord-ouest de la Fédération Métisse du Manitoba, dont les économies traditionnelles et commerciales sont axées sur la chasse, la pêche et l'agriculture.

# Résumé

Le Plan d'action sur les priorités stratégiques 2023-2026 reflète les principales priorités et mesures du conseil municipal pour la durée de son mandat de quatre ans. Le conseil municipal a dégagé cinq thèmes prioritaires et 42 mesures prioritaires devant faire l'objet d'une attention et d'investissements stratégiques.



## Le centre-ville



## Une ville écologique et en pleine croissance dont les infrastructures sont renouvelées de façon durable



## Une économie robuste



## Une ville au service des résidents grâce à un service à la clientèle amélioré



## Une ville vivable, sécuritaire, saine et heureuse

Les cinq thèmes prioritaires sont les suivants : Le plan sur les priorités stratégiques vise à faire du centre-ville de Winnipeg une collectivité complète dynamique, sécuritaire, propre et accueillante, ainsi qu'une destination touristique pour tous les résidents et les visiteurs.

Il souligne l'importance d'une économie robuste et en pleine croissance. Il reconnaît l'importance d'accroître la population de la ville grâce à l'immigration, de garantir une offre de logements abordables pour les jeunes familles et les nouveaux Canadiens, et d'investir dans les infrastructures afin d'améliorer la connectivité nécessaire au commerce, à l'intensification du développement et à l'emploi.

Il reconnaît la nécessité de freiner le changement climatique, de s'y adapter, et de réduire au minimum les répercussions des émissions de gaz à effet de serre sur les générations actuelles et futures. Il donne la priorité aux mesures liées au réacheminement des déchets, à la réduction des débris, à la protection et à la croissance de la forêt urbaine, à la résilience climatique et aux énergies renouvelables.

Ce plan stratégique s'efforce de bâtir une ville sécuritaire et d'améliorer la santé et le bien-être de tous les résidents en améliorant la disponibilité, l'accessibilité, l'abordabilité et la qualité des services. Il célèbre comme une force la diversité des résidents. Il soutient la réconciliation, la réduction de la pauvreté, les loisirs, la défense des intérêts auprès des gouvernements et les partenariats avec ces derniers autour d'objectifs communs.

Enfin, le plan reconnaît la nécessité d'offrir des services de haute qualité à de multiples points de contact entre la Ville et les résidents qu'elle dessert, en instaurant chez ses employés une culture du oui axée sur l'innovation, en améliorant la communication avec le 311 et en renforçant la coordination entre les différents services de la Ville.

En se concentrant sur ces thèmes et mesures prioritaires au cours des quatre prochaines années, Winnipeg pourra devenir une ville plus robuste et plus solidaire envers tous ses résidents.

2022-2026

# 16<sup>e</sup> conseil municipal de la Ville de Winnipeg

## Membres et nominations

(au 31 décembre 2022)



**Maire Scott Gillingham**  
Président du comité exécutif



**Matt Allard**  
QUARTIER ÉLECTORAL DE SAINT-BONIFACE



**Jeff Browaty**  
QUARTIER ÉLECTORAL DE KILDONAN-NORD  
Président du comité d'orientation permanent des finances et du développement économique



**Markus Chambers**  
QUARTIER ÉLECTORAL DE SAINT-NORBERT-RIVIÈRE-SEINE  
Maire suppléant intérimaire



**Shawn Dobson**  
QUARTIER ÉLECTORAL DE ST. JAMES



**Evan Duncan**  
QUARTIER ÉLECTORAL DE CHARLESWOOD-TUXEDO-WESTWOOD



**Ross Eadie**  
QUARTIER ÉLECTORAL DE MYNARSKI  
Vice-président



**Cindy Gilroy**  
QUARTIER ÉLECTORAL DE DANIEL-MCINTYRE



**Janice Lukes**  
QUARTIER ÉLECTORAL DE WAVERLEY-OUEST  
Présidente du comité d'orientation permanent des travaux publics  
Mairesse suppléante



**Brian Mayes**  
QUARTIER ÉLECTORAL DE SAINT-VITAL  
Président du comité d'orientation permanent des eaux, des déchets et de l'environnement

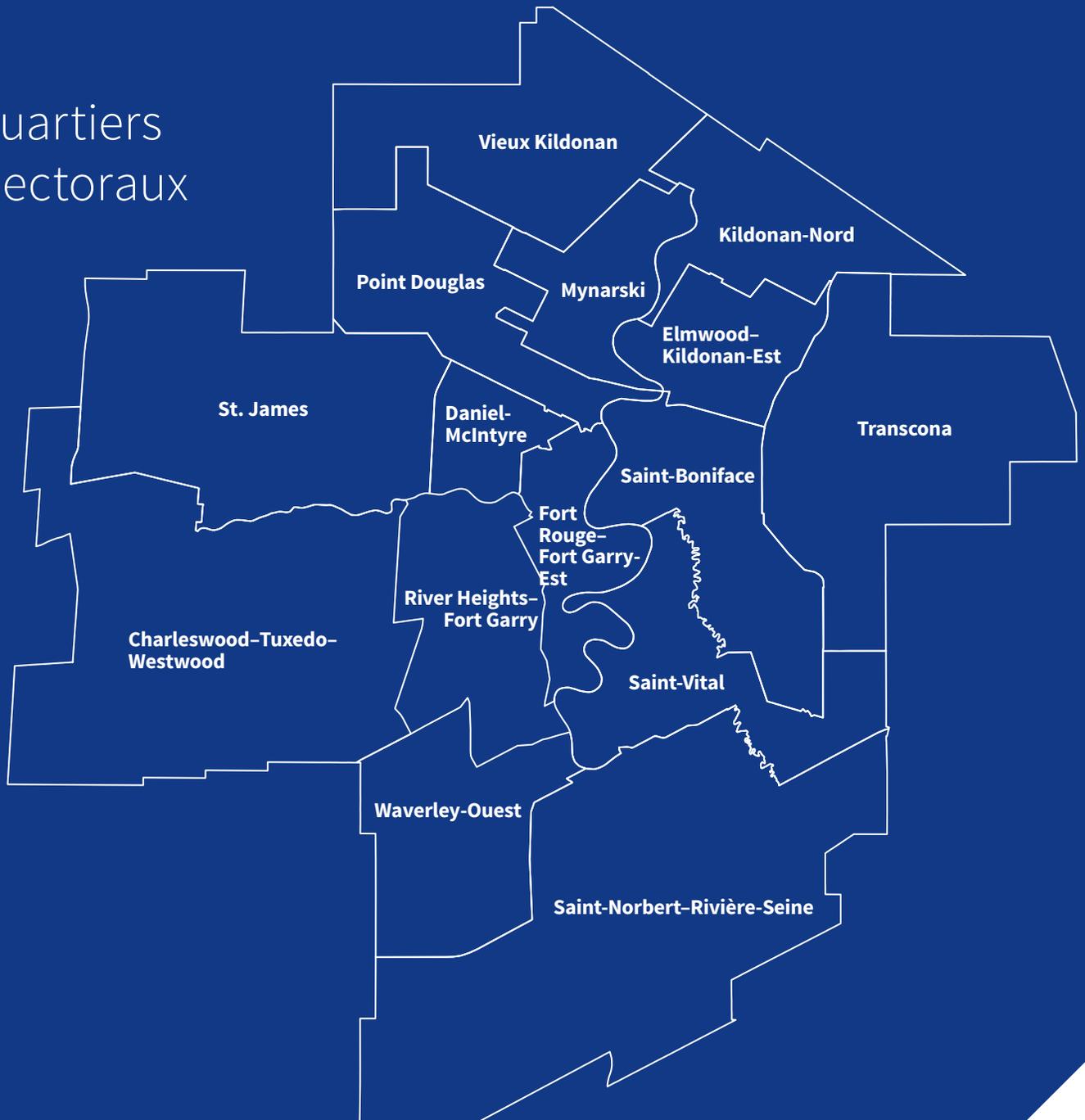


**John Orlikow**  
QUARTIER ÉLECTORAL DE RIVER HEIGHTS-FORT GARRY  
Président du comité d'orientation permanent des services communautaires



**Sherri Rollins**  
QUARTIER ÉLECTORAL DE FORT ROUGE-FORT GARRY-EST  
Présidente du comité d'orientation permanent des biens et de l'aménagement

# Quartiers électoraux



**Vivian Santos**  
QUARTIER ÉLECTORAL DE POINT DOUGLAS



**Jason Schreyer**  
QUARTIER ÉLECTORAL D'ELMWOOD-KILDONAN-EST



**Devi Sharma**  
QUARTIER ÉLECTORAL DU VIEUX KILDONAN  
Présidente



**Russ Wyatt**  
QUARTIER ÉLECTORAL DE TRANSCONA

# Message du maire



**Maire Scott Gillingham**

Ville de Winnipeg

Nous sommes à un moment de notre histoire où nous avons besoin d'être exceptionnellement clairs dans nos objectifs et dans nos intentions.

En effet, il s'agit pour Winnipeg d'une période riche en promesses : la croissance de notre population est revenue aux niveaux élevés d'avant la pandémie, et Oxford Economics prévoit qu'après une contraction de -0,4 % en 2023, notre PIB augmentera de 3,3 % en 2024, surpassant ainsi la moyenne nationale.

Cependant, comme tant d'autres municipalités au Canada, nous sommes confrontés à des besoins criants. À Winnipeg comme ailleurs, nous devons améliorer la sécurité des collectivités, offrir du logement abordable et aider efficacement les résidents vulnérables.

Ce plan, le *Plan d'action sur les priorités stratégiques 2023-2026*, est le fruit d'une collaboration visant à définir l'orientation claire dont nous avons besoin au cours des quatre années à venir. Il incarne une nouvelle façon de planifier et d'établir les priorités qui donne à tous les membres du conseil municipal une chance égale de définir les priorités et les mesures à prendre et de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques.

Je me suis engagé, en tant que maire, à renforcer la coopération et la collaboration. Le *Plan d'action sur les priorités stratégiques* reflète cet engagement, ainsi que l'inspiration et l'énergie que mes collègues ont investies dans ce nouveau processus. Ensemble, nous sommes parvenus à un consensus sur les thèmes principaux, les mesures prioritaires et les résultats que nous allons poursuivre : un centre-ville vigoureux, une économie robuste, une ville vivable, sécuritaire, saine et heureuse, une ville écologique et en pleine croissance dont les infrastructures sont renouvelées de manière durable, mais aussi une ville qui travaille pour ses résidents en leur offrant un service à la clientèle amélioré.

Le *Plan d'action sur les priorités stratégiques* renforce la responsabilité civique et la démocratie. Il nous guidera tout au long du processus de préparation d'un budget pluriannuel équilibré. Il nous aidera à être des partenaires efficaces de la relance économique et sociale post-pandémique de Winnipeg. Il nous prépare à saisir les chances qui s'offrent à nous, mais aussi à relever les défis qui nous attendent pour parvenir à l'équité et à l'inclusion.

# Message du directeur municipal



**Michael A. Jack**

Directeur municipal

définir des indicateurs qui correspondront bien aux mesures et aux résultats prévus pour chaque priorité. Enfin, nous allons présenter au conseil municipal des rapports annuels sur l'état d'avancement du *Plan d'action sur les priorités stratégiques*.

Ce plan comble une lacune importante dans notre architecture de planification municipale. Il constitue un pont vers les plans à long terme de la Ville, tels que *NotreWinnipeg2045*, le *Plan d'action climatique de Winnipeg*, le *Plan directeur du transport en commun de Winnipeg*, la *Stratégie sur les loisirs de Winnipeg* et la *Stratégie de réduction de la pauvreté de Winnipeg*, mais aussi une réponse aux besoins que les résidents ont exprimés aux membres du conseil municipal, tant pendant la campagne électorale qu'au cours des mois qui ont suivi. Ainsi, le *Plan d'action sur les priorités stratégiques* est véritablement un plan évolutif, qui aidera l'ensemble de notre équipe municipale à répondre avec plus de souplesse, d'efficacité et d'assurance aux besoins de notre communauté.

Maintenant que nous sommes parvenus à un consensus et que nous avons défini des priorités communes, nous pouvons véritablement aspirer à être une fonction publique qui dit « oui » avant toute chose : je me réjouis des progrès que nous allons réaliser ensemble.

Il y a une ligne dans le *Plan d'action sur les priorités stratégiques 2023-2026* qui résume parfaitement ce que nous voulons et devons faire, en tant que membres de la fonction publique de Winnipeg. Cette ligne, qui explique ce que nous prévoyons réaliser pour la ville en termes d'amélioration du service à la clientèle, renferme l'engagement de créer au sein de notre personnel une culture du oui axée sur l'innovation.

Dire « oui » avant toute chose, cela veut dire sortir des sentiers battus, chercher activement des moyens de faire avancer les priorités du conseil municipal et de mieux servir les résidents, et accepter pleinement notre capacité d'être des agents de changement positif. Tel a été notre objectif tout au long du processus de cocréation du *Plan d'action sur les priorités stratégiques*, et je souhaite exprimer ma gratitude à tous les membres du personnel qui ont contribué à cet important travail.

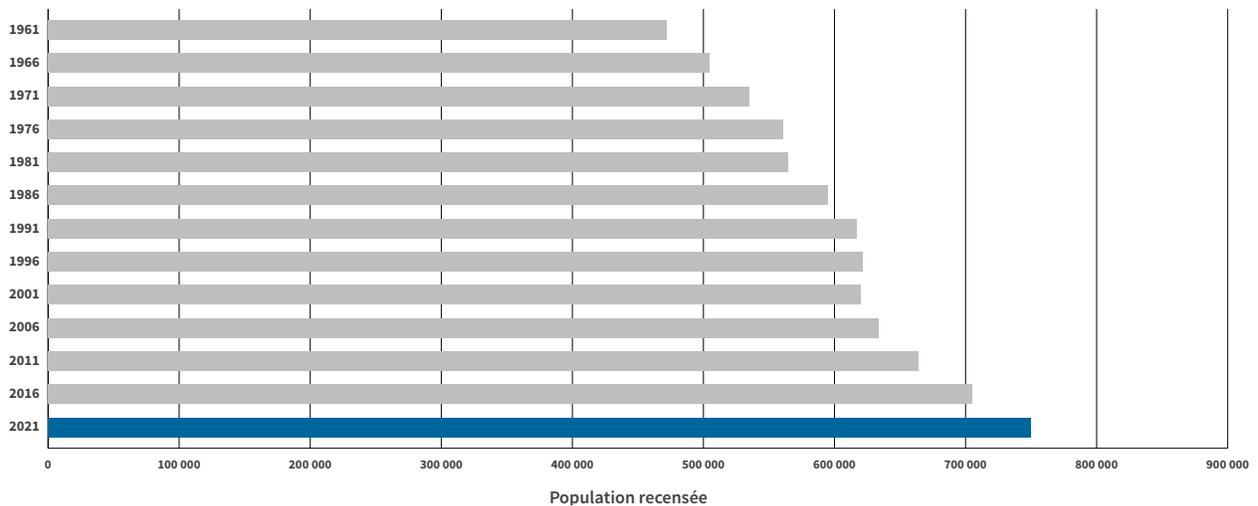
Avec l'adoption du plan, la fonction publique continuera à soutenir, à communiquer et à mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan, en collaboration avec le conseil municipal. Nous allons aider le conseil municipal à faire que les priorités du plan se reflètent dans le prochain processus d'élaboration d'un budget pluriannuel équilibré, afin que les ressources puissent être affectées de manière efficace. Nous allons

# Coup d'œil sur Winnipeg

## NOTRE POPULATION

Au recensement de 2021, Winnipeg comptait 749 607 résidents, soit une augmentation de 6,3 % par rapport au recensement de 2016. La population de la ville de Winnipeg a connu une trajectoire de croissance constante au cours des six dernières décennies

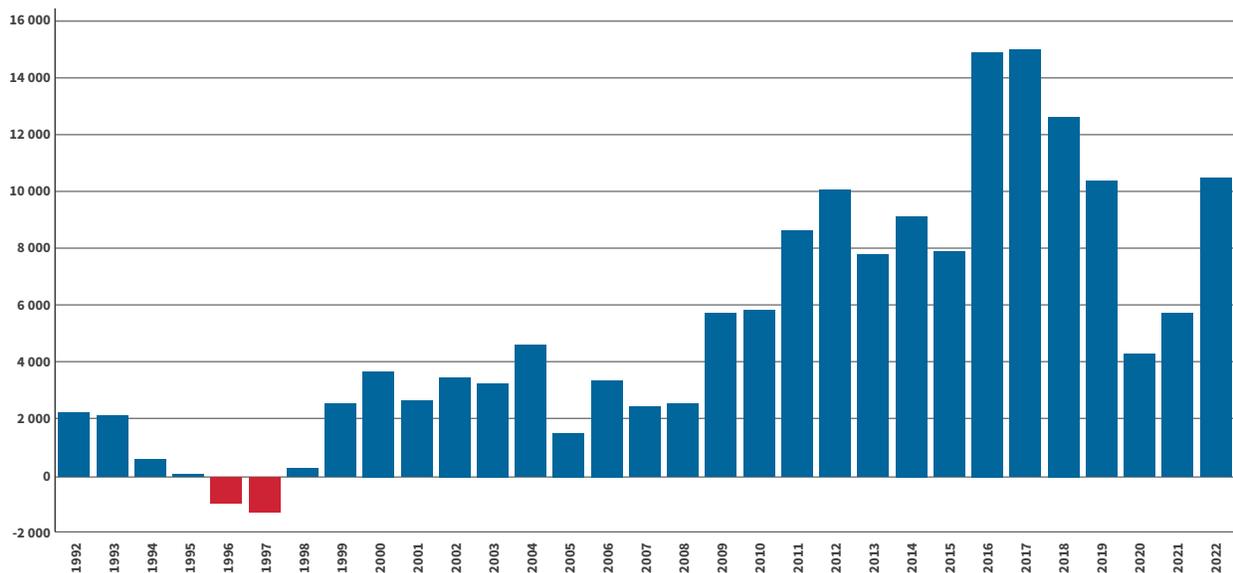
### Population de la ville de Winnipeg : Données du Recensement



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021

La croissance annuelle de la population de la ville de Winnipeg est restée forte, principalement en raison de la migration internationale. La croissance annuelle de la population a diminué en 2020 et 2021 avec la COVID-19, mais a rebondi en 2022.

### Population de la ville de Winnipeg : Estimations annuelles et évolution annuelle

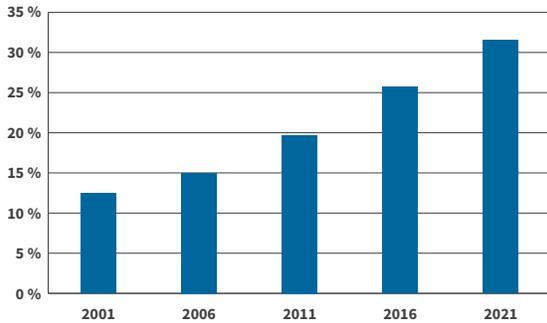


Source : Statistique Canada, tableau 17-10-0135-01, Estimations de la population, 1<sup>er</sup> juillet, selon la subdivision de recensement, limites de 2016

## NOTRE MONDE

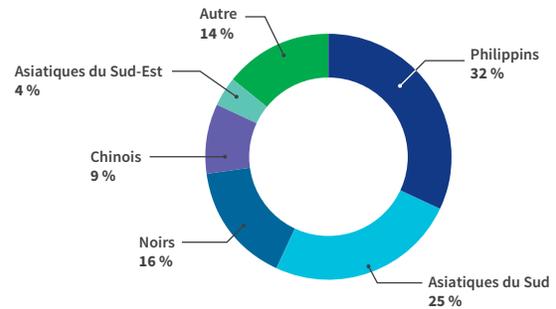
Winnipeg abrite des communautés de résidents diversifiées, multiculturelles et multiethniques. Les migrations internationales continuent d’augmenter la proportion de résidents qui s’identifient comme des minorités visibles.

**Part de la population appartenant à une minorité visible**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021

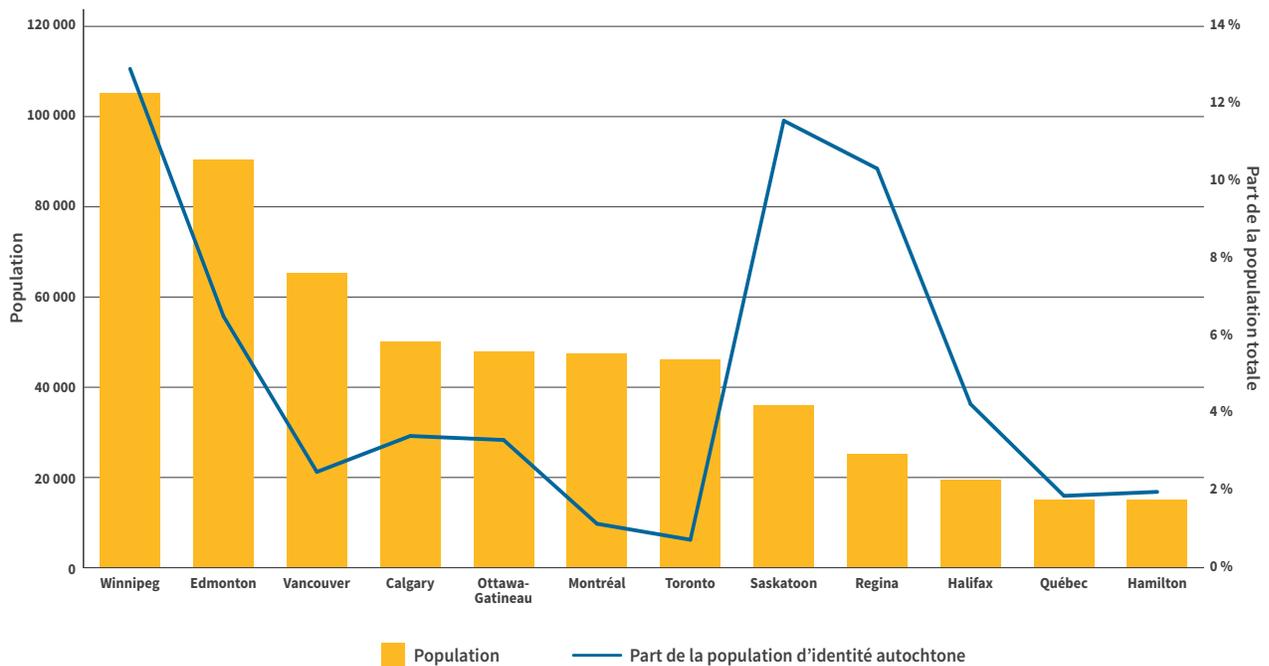
**Répartition des groupes de minorités visibles en 2021**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021

Winnipeg compte également la plus grande population autochtone du Canada parmi les grandes villes du pays.

## Régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada : Identités autochtones en 2021

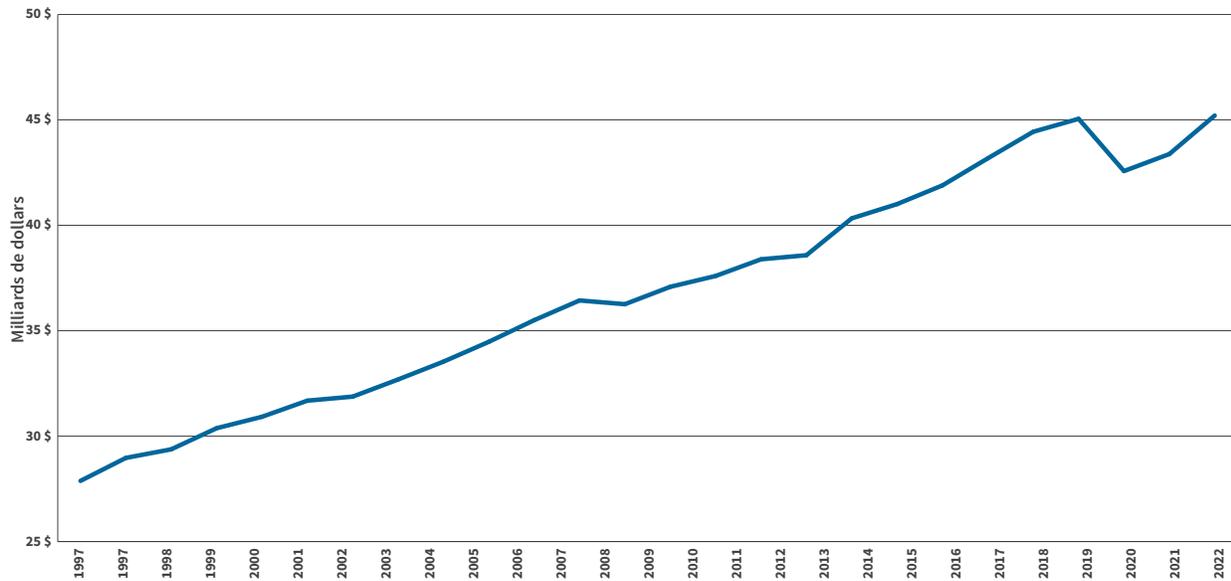


Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021

## NOTRE ÉCONOMIE

Le produit intérieur brut de Winnipeg a augmenté pour atteindre 45 milliards de dollars en 2022, après une baisse consécutive à la survenue de la pandémie de COVID-19 en 2020.

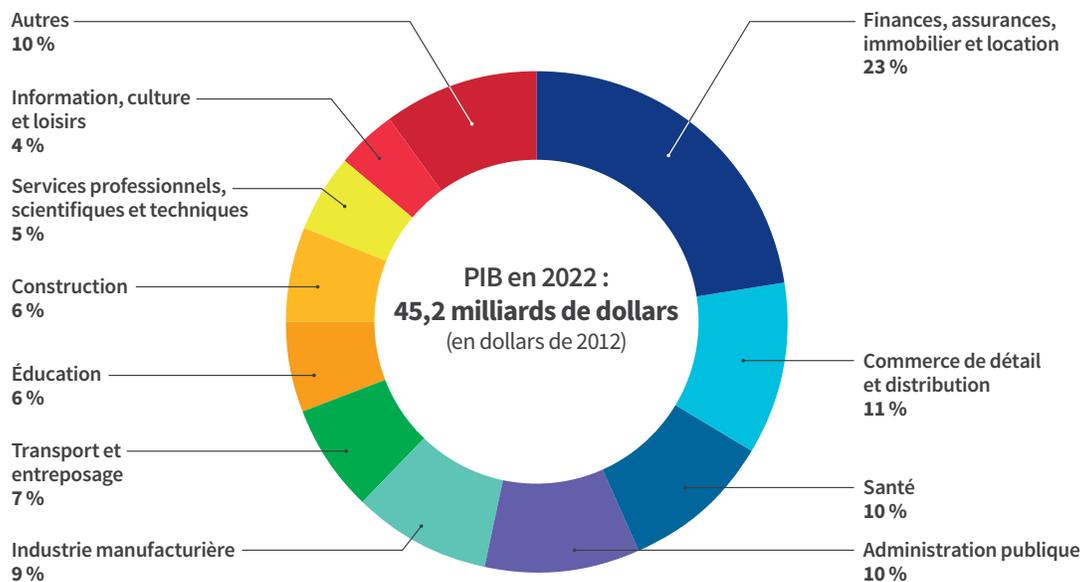
### Région métropolitaine de recensement (RMR) de Winnipeg : Produit intérieur brut réel



Source : Prévisions nationales de mars 2023 pour le Canada d'Oxford Economics

L'un des principaux atouts de l'économie de Winnipeg est sa diversité, qui assure une stabilité à sa croissance économique d'ensemble.

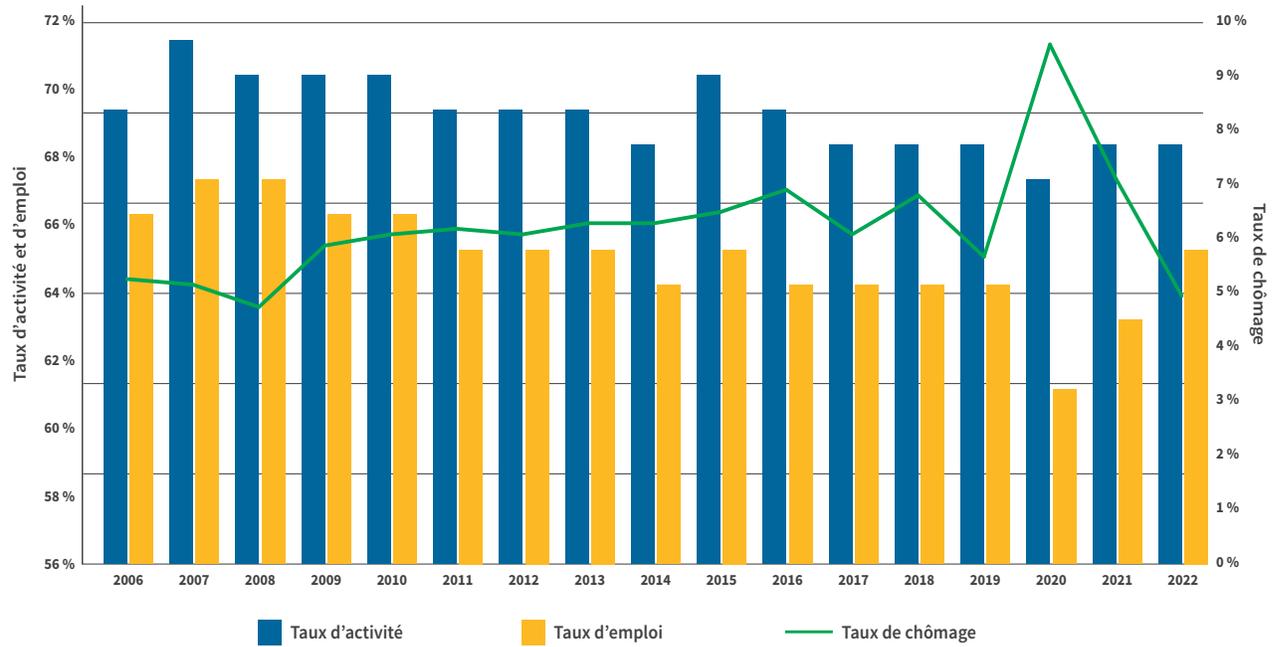
### Composition du PIB de la RMR de Winnipeg, 2022



Source : Prévisions nationales de mars 2023 pour le Canada d'Oxford Economics

La pandémie de COVID-19 a bouleversé de nombreux aspects du marché du travail de Winnipeg, mais la reprise après la pandémie est évidente dans les principaux domaines de la main-d'œuvre.

### Région économique de Winnipeg : Caractéristiques de la population active



Source : Statistique Canada. Tableau 14-10-0393-01, Caractéristiques de la population active, données annuelles



# Processus de planification stratégique

Le plan de développement *NotreWinnipeg2045* a été approuvé par le conseil municipal le 26 mai 2022. Ce plan s'accompagne d'un engagement à le mettre en œuvre en élaborant un *Plan d'action sur les priorités stratégiques* (PAPS). Le conseil municipal n'est pas tenu de mettre en œuvre les propositions contenues dans *NotreWinnipeg2045*, mais toute mesure prise doit être conforme à ce plan, conformément à la *Loi sur la Charte de la ville de Winnipeg*.

La fonction publique a rencontré les membres du conseil municipal à plusieurs reprises en 2022 afin de mieux comprendre leurs besoins en matière de planification stratégique et de commencer à cocréer un processus pour le PAPS. La fonction publique a également mis sur pied un comité consultatif interservices de planification stratégique afin de coordonner les échanges d'information et les rétroactions dans le cadre de l'élaboration du processus et du plan.

Le 22 septembre 2022, le conseil municipal a adopté un nouveau processus de planification stratégique récurrent se déroulant après les élections municipales. Après les élections municipales du 26 octobre 2022, la fonction publique a entamé des conversations avec le nouveau conseil municipal afin de confirmer sa participation et de cocréer un processus de planification stratégique. En novembre 2022, la fonction publique a rencontré les membres du conseil municipal en petits groupes pour savoir ce qu'ils ont entendu des résidents pendant la campagne électorale, pour connaître leurs engagements à l'échelle des quartiers et de la ville, et pour comprendre comment la fonction publique peut soutenir la planification stratégique et la mise en œuvre de l'orientation du conseil municipal.

Une retraite de planification stratégique du conseil municipal a eu lieu du 14 au 16 janvier 2023 à Wasagaming, au Manitoba, sur les terres du Traité n° 2. Elle a permis d'établir des liens, de définir des critères pour établir des priorités efficaces, de définir cinq thèmes prioritaires et de dresser une liste préliminaire des mesures prioritaires, qui était appelée à être allégée. Après la retraite de planification, la fonction publique a rencontré les membres du conseil municipal en petits groupes tout au long du mois de février 2023 pour faire le point, discuter des prochaines étapes et alléger la liste des mesures prioritaires. Le 4 avril 2023, une deuxième retraite de planification a été organisée afin de dégager un consensus sur une liste plus courte de mesures stratégiques prioritaires à inclure dans le PAPS.

Les critères d'efficacité des mesures prioritaires qui ont été évoqués comprenaient la portée à l'échelle de la ville, la concordance avec les documents d'orientation et les plans existants du conseil municipal, l'ampleur des retombées positives et le caractère équitable de l'investissement dans le renouvellement et la croissance de la collectivité. Une bonne part des possibilités et des défis complexes et interconnectés qui sont apparus comme prioritaires au conseil municipal s'inscrivent dans plusieurs thèmes et nécessiteront une coordination, un soutien et un leadership de la part des différents gouvernements. La Ville agira directement dans certains cas, collaborera dans d'autres et plaidera, s'il y a lieu, pour obtenir des résultats pour les résidents au cours du mandat de quatre ans du conseil municipal.

L'approbation du PAPS est un processus public donnant la possibilité à des délégations de résidents d'examiner ce plan et de le commenter au sein de comités. Le processus d'approbation commence par l'examen du projet de plan stratégique par chaque comité de membres de la collectivité. Vient ensuite le comité exécutif et, enfin, le conseil municipal examine le projet et vote sur celui-ci. Au besoin, tout au long du processus d'approbation, des modifications au PAPS peuvent être proposées, examinées et recommandées, pour être soumises à l'examen du conseil municipal.

Une fois examiné et adopté par le conseil municipal, le PAPS fournira des orientations pour la préparation du processus d'élaboration du budget pluriannuel équilibré pour 2024-2027. La fonction publique fournira des détails sur les mesures possibles, la conformité avec les politiques et les plans directeurs du conseil municipal, les implications et la faisabilité, afin que le conseil municipal puisse évaluer les coûts, les cobénéfices et les compromis liés à la fourniture de services aux résidents de Winnipeg.



## THÈME PRINCIPAL 1

### Le centre-ville

#### Pourquoi c'est une priorité

Le centre-ville de Winnipeg est le cœur et le moteur économique de la ville. C'est un microcosme distinct et interconnecté, fait de réalités socio-économiques disparates, dont certaines sont en croissance et d'autres en déclin, aux nombreuses strates historiques. Le centre-ville abrite de nombreux résidents, dont des personnes vulnérables, et de nombreux organismes de services sociaux. Plus le centre-ville sera fort, résilient et équitable, plus la qualité de vie de l'ensemble de la ville s'en trouvera améliorée.

#### Ce que nous prévoyons d'accomplir

Faire du centre-ville de Winnipeg une collectivité complète dynamique, sécuritaire, propre et accueillante, ainsi qu'une destination touristique pour tous les résidents et les visiteurs. Nous y parviendrons en soutenant les aménagements intercalaires, les utilisations mixtes, la création de logements abordables, l'augmentation des espaces verts, et le développement du transport actif, et en accordant la priorité aux groupes en quête d'équité, dont les résidents vulnérables et sans-abri, ainsi qu'à certains secteurs de la ville.

Mesures prioritaires	Résultats
<p>1.1 Accélérer l'achèvement du plan secondaire du centre-ville (CentrePlan) en tenant compte des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1.1.1 Les besoins en matière d'infrastructure, comme les bornes de recharge pour véhicules électriques, les espaces verts et l'art public</li><li>• 1.1.2 Transformer les stationnements de surface, les bâtiments inoccupés et les autres terrains intéressants en espaces verts et en parcs afin de multiplier les espaces de verdure, d'augmenter le couvert végétal et d'améliorer la connectivité d'une rive à l'autre des cours d'eau vers les commodités environnantes</li><li>• 1.1.3 Renouveler et améliorer le système de signalisation dans le centre-ville</li></ul>	<p>Attirer les gens au centre-ville</p> <p>Améliorer l'accès aux espaces publics, aux espaces verts et aux commodités</p>
<p>1.2 Rendre permanent le programme de terrasses temporaires</p>	<p>Soutenir et améliorer l'accès aux entreprises locales</p>
<p>1.3 Réparer l'espace public à Portage et Main</p>	<p>Améliorer l'accessibilité et la sécurité de l'environnement piétonnier</p>
<p>1.4 Élargir l'accès aux installations et aux programmes existants qui concernent les loisirs, les bibliothèques, les rassemblements communautaires et les espaces sécurisés en permanence, en particulier au centre-ville</p>	<p>Améliorer l'accès à des espaces communautaires sécuritaires</p>

## Mesures prioritaires

## Résultats

1.5 Augmenter la fréquence de la collecte des ordures et des déchets encombrants aux abords des terrains privés, et veiller à ce que les déchets dans les campements soient nettoyés avec soin, en particulier au cœur de la ville

Améliorer la sécurité et le bien-être

1.6 Élaborer une stratégie et un plan d'action en matière de logement pour toute la ville, y compris le centre-ville

Créer de nouveaux logements sans but lucratif, abordables et de transition d'accès facile



## THÈME PRINCIPAL 2

### Une économie robuste

#### Pourquoi c'est une priorité

Il faut une économie forte pour financer comme il se doit les services de la Ville. Il faut pour cela se doter d'un système de transport efficace et créer des emplois. Il faut également faire croître la population par l'immigration et garantir une offre de logements abordables pour les jeunes familles et les nouveaux Canadiens.

#### Ce que nous prévoyons d'accomplir

Une économie forte grâce à des investissements dans des transports durables, ainsi que dans l'aménagement du territoire et les infrastructures afin d'accroître la connectivité de manière à faciliter le commerce, l'intensification du développement, la création d'emplois et l'accès aux commodités.

Mesures prioritaires	Résultats
2.1 Instaurer une nouvelle relation et un nouveau modèle de financement du fonctionnement et des immobilisations entre les gouvernements provincial et municipal	Une fiscalité durable grâce à un meilleur accès aux fonds de fonctionnement et d'investissement
2.2 Revoir la politique de gestion de la dette de la Ville et la comparer à celle d'autres administrations canadiennes	Une fiscalité durable grâce à un meilleur accès aux fonds d'investissement
2.3 Investir dans le Plan d'action pour un approvisionnement durable et le mettre en œuvre	Multiplier les possibilités d'emploi qui favorisent l'équité socio-économique
2.4 Achever le plan de capacité de service pour les égouts et les eaux	Soutenir l'intensification du développement
2.5 Lancer les services d'eau et d'égouts pour la phase 1A de l'expansion de CentrePort Sud	Soutenir l'intensification du développement
2.6 Revoir le processus décisionnel en matière d'aménagement du territoire	Rationaliser le processus décisionnel en matière d'aménagement du territoire et d'octroi des permis
2.7 Embaucher davantage d'agents chargés des dossiers d'aménagement	Simplifier, mieux coordonner et accélérer les procédures d'octroi de permis et de zonage et en mesurer les progrès
2.8 Modifier les règlements de zonage pour permettre la construction de logements sur des terrains commerciaux, y compris les terrains de centres commerciaux	Soutenir l'intensification du développement
2.9 Améliorer la coordination des coupures de services publics entre les différents services municipaux et avec les organismes externes	Améliorer la coordination et la collaboration

Mesures prioritaires	Résultats
2.10 Soutenir activement les partenariats stratégiques menés par les gouvernements autochtones pour créer des débouchés économiques dans les réserves urbaines	Réconciliation économique
2.11 Lancer le prolongement du sentier Chief Peguis, de Main Ouest à Brookside	Augmenter la connectivité pour favoriser le commerce et la circulation des biens et des personnes
2.12 Lancer le réaménagement des améliorations de la Route 90, de Taylor à Ness	Augmenter la connectivité pour favoriser le commerce et la circulation des biens et des personnes



## THÈME PRINCIPAL 3

### Une ville vivable, sécuritaire, saine et heureuse

#### Pourquoi c'est une priorité

La diversité des origines des Winnipegois est une force, et nous avons tous un rôle à jouer dans la réussite de la ville. Pour y parvenir, la Ville crée les conditions et les services qui permettront aux résidents et aux visiteurs de satisfaire leurs besoins fondamentaux et d'avoir une bonne qualité de vie, de se sentir en sécurité, et d'être en bonne santé et heureux.

#### Ce que nous prévoyons d'accomplir

Améliorer la disponibilité, l'accessibilité, l'abordabilité et la qualité des services pour ceux qui en ont le plus besoin, et bâtir une ville sécuritaire qui améliore la santé et le bien-être de ses résidents. Nous y parviendrons en soutenant la réconciliation, l'accueil des nouveaux arrivants, la réduction de la pauvreté, les activités récréatives, les espaces verts, et en plaidant auprès des gouvernements et en établissant des partenariats avec eux autour d'objectifs communs.

Mesures prioritaires	Résultats
3.1 Accélérer la mise en œuvre des responsabilités municipales dans le cadre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et des appels à la justice pour les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées	Réconciliation avec les peuples et les gouvernements autochtones
3.2 Cocréer un plan d'action pour la sécurité, le bien-être et la prévention de la criminalité à l'échelle de la ville, en collaboration avec les organismes partenaires et les parties prenantes des collectivités locales	Améliorer la sécurité et le bien-être
3.3 Accélérer la mise en œuvre de la Stratégie de réduction de la pauvreté, qui prévoit les mesures suivantes : <ul style="list-style-type: none"><li>• 3.3.1 Élaboration et mise en œuvre d'un plan coordonné et exhaustif avec tous les gouvernements et organismes communautaires concernés pour s'attaquer aux causes profondes de l'itinérance</li></ul>	Réduire la pauvreté et l'itinérance
3.4 Construire davantage de logements sociaux et abordables au moyen de partenariats avec les secteurs privé et à but non lucratif et d'autres gouvernements	Réduire la pauvreté et l'itinérance Réduire les obstacles et la bureaucratie

Mesures prioritaires	Résultats
3.5 Augmenter le financement des parcs locaux et régionaux en tenant compte du stade optimal du cycle de vie des infrastructures	Rehausser les parcs régionaux et locaux
3.6 Augmenter le financement pour mettre en œuvre la <i>Stratégie sur les loisirs de Winnipeg</i>	Améliorer l'accès aux services et aux installations de loisirs et aux bibliothèques  Diversification de la main-d'œuvre de la Ville
3.7 Rétablir le programme de subventions incitatives aux collectivités	Améliorer l'utilisation des espaces ou des installations par le public grâce à des projets communautaires sans but lucratif



## THÈME PRINCIPAL 4

### Une ville écologique et en pleine croissance dont les infrastructures sont renouvelées de façon durable

#### Pourquoi c'est une priorité

Avec l'accélération du changement climatique et l'augmentation de la population de Winnipeg, la nécessité de mesures d'atténuation et d'adaptation devient de plus en plus pressante. Les exigences de création de nouvelles infrastructures et de modernisation des infrastructures existantes doivent être formulées en tenant compte du changement climatique, de la nécessité de réduire les coûts à long terme et d'atténuer les effets des gaz à effet de serre sur les générations actuelles et à venir.

#### Ce que nous prévoyons d'accomplir

Une approche durable et verte de la croissance et de la modernisation des infrastructures axée sur la résilience climatique, les énergies renouvelables, le réacheminement des déchets, la protection et la croissance de la forêt urbaine, la sécurité routière et piétonnière, ainsi que les transports publics et actifs.

Mesures prioritaires	Résultats
4.1 Planter de nouveaux arbres et des arbres de remplacement aux abords des rues et dans les parcs en respectant un ratio de 2:1	Augmenter la taille et la santé du couvert végétal de la forêt urbaine
4.2 Élaguer les arbres des rues et des parcs selon un cycle de 7 ans	Augmenter la taille et la santé du couvert végétal de la forêt urbaine
4.3 Accélérer l'achèvement et la mise en œuvre de la Stratégie en matière d'infrastructure piétonnière et cyclable	Mettre en place un réseau piétonnier et cyclable complet, sécuritaire et bien entretenu qui comble les lacunes dans les rues collectrices et les artères
4.4 Accélérer la mise en œuvre du <i>Plan directeur du transport en commun de Winnipeg</i>	Accroître la sécurité des passagers et des chauffeurs d'autobus dans l'ensemble du réseau de la Régie des transports de Winnipeg  Augmenter les niveaux, la fréquence, la fiabilité et la disponibilité des services de la Régie des transports de Winnipeg et de Transit Plus
4.5 Mettre à jour le <i>Plan d'action climatique de Winnipeg</i> , notamment en élaborant une stratégie de résilience climatique (atténuation et adaptation)	Augmentation de la résilience au changement climatique
4.6 Établir des partenariats avec des organismes de financement externes pour la production d'énergie solaire et géothermique	Augmenter la production d'énergie solaire et géothermique dans les bâtiments existants et les nouveaux bâtiments de la ville

Mesures prioritaires	Résultats
4.7 Créer une nouvelle agence des énergies renouvelables	Augmenter la production d'énergie solaire et géothermique dans les bâtiments existants et les nouveaux bâtiments de la ville
4.8 Élaborer et mettre en œuvre un programme de collecte (bacs à compost) et de traitement des déchets alimentaires résidentiels à l'échelle de la ville	Intensifier le réacheminement des déchets
4.9 Renforcer la coordination pour lutter contre les excès de vitesse, apaiser la circulation, aménager correctement les rues et moderniser l'ingénierie des routes et des trottoirs	Accroître la sécurité routière pour tous les usagers et tous les modes de transport
4.10 Entamer le remplacement du pont Arlington	Modernisation des infrastructures vieillissantes, amélioration de la connectivité



## THÈME PRINCIPAL 5

### Une ville au service des résidents grâce à un service à la clientèle amélioré

#### Pourquoi c'est une priorité

La capacité de la Ville à répondre aux besoins de ses résidents repose sur un accès coordonné à l'information, aux processus et aux services de manière à réduire les obstacles à la participation. Les commentaires du public permettent de cerner les problèmes, de les comprendre et de les résoudre. La Ville est un bien public, et le service à la clientèle qu'elle offre aux résidents et aux visiteurs témoigne de son engagement à l'égard des personnes qu'elle sert.

#### Ce que nous prévoyons d'accomplir

Offrir des services de haute qualité à de multiples points de contact entre la Ville et les résidents et visiteurs qu'elle dessert en instaurant chez ses employés une culture du oui axée sur l'innovation, en améliorant la communication avec le 311 et en renforçant la coordination entre les services de la Ville.

Mesures prioritaires	Résultats
5.1 Améliorer la communication, la circulation de l'information, les relations et la collaboration entre la fonction publique et le conseil municipal	Offrir des services de haute qualité à de multiples points de contact entre la Ville et les résidents et visiteurs qu'elle dessert
5.2 Améliorer les communications du service 311 avec le public	Augmentation du niveau de service
5.3 Créer un processus coordonné et à guichet unique pour l'application des règlements municipaux	Application renforcée des règlements municipaux
5.4 Regrouper les responsabilités des services de collecte des déchets au sein d'un seul service de la Ville	Meilleure coordination de la collecte des déchets solides
5.5 Revoir le Programme d'aménagements locaux pour les ruelles en gravier	Augmenter le nombre de ruelles en gravier qui sont réaménagées chaque année
5.6 Modifier la politique du fonds d'allocations de quartier afin d'augmenter les allocations de quartier des conseillers	Améliorer le recrutement et la rétention du personnel de bureau, et soutenir les travaux de recherche et d'analyse
5.7 Élaborer un cadre pour les équipes d'action de quartier précisant les rôles, les responsabilités, les domaines prioritaires et la structure hiérarchique, et les déployer dans la collectivité en fonction des besoins	Assurer une meilleure coordination entre les différents services



Les trois drapeaux, représentant la Treaty One Nation, les nations Dakota et la Nation des Métis, flottent aux côtés des drapeaux canadien, de la Province du Manitoba et de la Ville de Winnipeg.

## Responsabilités et prochaines étapes

Sous la gouverne du directeur municipal et de l'équipe de la haute direction, la fonction publique continuera à soutenir, à communiquer et à mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan, en collaboration avec le conseil municipal. Les services commenceront à harmoniser les processus et les niveaux de service et à ajuster le budget ou les ressources humaines, selon les besoins. Les services de la fonction publique travailleront ensemble afin de se coordonner, de communiquer efficacement et de parvenir à un consensus sur les recommandations qui permettront de mettre en œuvre les orientations du conseil municipal.

Après l'adoption du *Plan d'action sur les priorités stratégiques* (PAPS), la fonction publique collaborera avec le conseil municipal pour définir un cadre de mesure et de reddition de comptes sur les progrès réalisés dans le cadre du PAPS, qui comprendra des indicateurs de rendement clés concordant avec les mesures et les résultats attendus. Ce cadre pourrait comprendre un tableau de bord des

données et des mesures permettant de communiquer facilement l'état d'avancement et les effets des mesures prioritaires.

Le PAPS se veut un document évolutif; il pourra être modifié en fonction de l'évolution des besoins et de la situation de la collectivité. La fonction publique proposera un processus permettant à tous les membres du conseil municipal de procéder chaque année à un examen du plan, de faire le point sur les progrès accomplis, et de discuter des priorités et de la reddition de comptes. Les leçons qui seront tirées de ce premier exercice de planification stratégique seront intégrées dans les futurs cycles et examens de planification.



Le public passe une soirée divertissante au Cube à Old Market Square lors d'un festival.

## Coordonnées de la Ville de Winnipeg

Des informations sur la Ville de Winnipeg sont accessibles à [winnipeg.ca/francais](http://winnipeg.ca/francais).

On peut également faire des demandes de renseignements en composant le **311** | À l'extérieur de Winnipeg :  
**1-877-311-4974**

## Mention de sources

Avec la permission de Tourism Winnipeg :

**Mike Peters**

PAGE COUVERTURE

**Salvador Maniquiz**

PAGE 21

**Austin Mackay**

COUVERTURE INTÉRIEURE



